

Le mobilier urbain : le grand oublié du Grand Paris !

Pour le Grand Paris,
restons vigilants :
"La mode est une
forme de laideur si
intolérable qu'il faut
en changer tous les
six mois."

Oscar Wilde

Alors que les équipes d'urbanistes planchent sur des macros projets, les Citadins, eux, restent en attente de micros aménagements.

La vision verticale de l'urbanisme du futur Grand Paris tend naturellement à créer une nouvelle cohérence de vie et de déplacements à l'échelle d'un ensemble de départements, constituant ainsi un nouveau territoire de grande envergure.

Mais les critères de cette harmonie du futur ne devraient pas oublier que le citadin, lorsqu'il sort de chez lui, a une vision horizontale de sa ville, son faisceau optique balaye une vue plus limitée à un petit espace qui se borne à sa recherche immédiate de sécurité et de confort.

Comment faire pour que la vision d'en haut et celle d'en bas se rejoignent ?

Pour comprendre la Ville, il faut bien sûr la vivre au quotidien mais aussi l'imaginer pour demain. Aujourd'hui, l'utilisation de la citée est plus subie que choisie, les aménagements urbains ont plus tendance à la panser techniquement qu'à la penser dura-

blement.

Le mobilier urbain fonctionnel a son rôle à jouer. A l'instar du végétal, il représente une composante vivante du vocabulaire urbain, il donne une image valorisante ou dégradante d'un quartier et surtout, il est utilisé, dans le sens premier dérivé de l'outil, par chacun, à chaque instant.

L'élément de mobilier le plus symptomatique voire symbolique dont le mode de sélection est à étudier en détail demeure le banc public que l'on pourrait d'ailleurs renommer le "banc de service public". Associé à la corbeille il constitue à mes yeux le binôme de base du confort urbain.

Ses critères esthétiques de design et d'ergonomie, ses critères techniques de couleur et de matériaux font sa fonction dans une approche désormais axée sur le développement durable. Egalement, son implantation judicieuse et dans le respect des règles humaines liées à l'accessibilité doivent permettre une utilisation par tous. Fonction



et implantation créent alors son véritable usage, nous nous en servons, il rend son service.

Pour rendre ces deux sujets de vision dans l'espace et de besoin dans le temps complémentaires, nous pourrions ici suggérer que l'approche liée au mobilier urbain soit prise en compte le plus en amont possible et non en fin de réalisation, simplement en définissant les critères de choix en concertation avec tous les acteurs de la ville, élus, maîtres d'ouvra-

ges et concepteurs sans oublier de se rapprocher des citadins qui en sont les vrais utilisateurs.

Rodolphe Dugon
Président de
www.espace-harmonie.fr
Secrétaire Général
du Syndicat PROMU
(Professionnels
du Mobilier Urbain)
Editeur de
www.charte-urbaine.com

offre planteuse gratuite!

Demandez notre catalogue automne 2010!



DEBOER
Supérieur!**

Theo de Boer BV
's Gravendamsweg 38 • NL-2215 TD VOORHOUT • Pays Bas
Tél. : 00.31.252.212.595 • Fax : 00.31.252.214.144
E-mail : info@deboersuperieur.com